

Image not found or type unknown



Tentative d'escroquerie et troubles psychiatriques

Par **Jo45**, le **21/03/2010** à **15:50**

Bonjour.

Je vais subir un procès dans quelques mois pour une tentative d'escroquerie que j'ai commis il y a 1 an et demi: j'avais piraté un compte Paypal.

En sachant qu'à cette période j'avais des troubles psychologiques et psychiatriques et que je me suis fait hospitalisé pour me soigner depuis, je voudrais savoir quelles peines je risque d'avoir ?

Merci.